

Dossier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1473

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Des concepts vidés de leur sens ?

Invitée en Suisse dans le cadre du colloque « Mondialisation, pouvoir et genre » organisé en février par l'Institut universitaire du développement, Jules Falquet a fait une analyse critique des politiques des institutions internationales depuis la Conférence de Pékin. Dans ce cadre, elle a notamment étudié l'origine et la logique de concepts largement utilisés par les organisations internationales : l'*empowerment*, le *mainstreaming* et la formule du micro-crédit. Nous reproduisons ici ses arguments.

JULES FALQUET

Depuis la chute du mur de Berlin et l'avènement du «monde unipolaire», les institutions de Bretton Woods - la Banque Mondiale, le Fond monétaire international (FMI), mais aussi l'ONU et ses multiples satellites¹ - jouent un rôle croissant dans la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial, qui se construit officiellement sous le terme de «développement» et de «lutte contre la pauvreté». Dans un travail précédent, j'ai tenté de montrer, en suivant l'analyse d'une partie des féministes latino-américaines et caribéennes, que ces institutions présidaient à la réorganisation néolibérale du système mondial de production et de répartition des richesses, au détriment des femmes - principalement du Sud -, tout en se légitimant paradoxalement grâce à la participation d'un certain nombre de femmes et de féministes à ce projet (Falquet, à paraître).

Je souhaite ici poursuivre cette analyse, en observant plus précisément les «nouveaux» paradigmes sur le «genre et développement» qui s'affirment depuis les Conférences mondiales de Pékin sur «la Femme» de 1995 et de Johannesburg sur «le développement durable» de 2002, organisées par l'ONU et appuyées par le système des institutions de Bretton Woods. Certes, sous la pression d'une partie du mouvement féministe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ces institutions, des «avancées» ont été obtenues. En effet, la mise en évidence d'une «féminisation de la pauvreté» a motivé un ensemble de projets visant à l'*empowerment* des femmes - du Sud tout particulièrement -, notamment par le biais d'une vaste campagne d'attribution de «micro-crédits» et leur «inclusion» dans les politiques publiques et internationales par le biais du *mainstreaming*. Des stratégies «participatives», incluant en partie les femmes, ont été mises en place afin de lutter contre la corruption et la pauvreté et d'atteindre une «bonne gouvernance». Cependant, après plusieurs années de mise en application de ces nouvelles stratégies, force est de constater que la situation matérielle des femmes - et de beaucoup d'hommes - dans le monde a empiré, et que les rapports sociaux de sexe n'ont pas évolué vers une plus grande égalité sur la majeure partie du globe.

Féministe, l'ONU?

On peut toujours penser que le temps a manqué ou que les circonstances ont été défavorables, cependant je ferai ici l'hypothèse que ce sont plutôt les limites intrinsèques de ces «nouveaux paradigmes» qui n'ont pas permis une réelle transformation, et moins encore une réelle amélioration, de la situation des femmes.

Bien qu'ayant des origines plus anciennes, les concepts d'*empowerment*, de *mainstreaming* et la vague du «micro-crédit» pour les femmes ont connu leur véritable consécration en 1995, lors de la Conférence de Pékin sur «La Femme», organisée par l'ONU. Les résultats de cette Conférence et l'adoption de ces «paradigmes» ont été largement célébrés à la fois comme une victoire du mouvement féministe et comme une avancée considérable pour les femmes. Cependant, la réalité est plus complexe.

En effet, la conférence de Pékin n'était en rien un événement organisé par le mouvement féministe, mais bien au contraire par l'ONU, une institution très largement dirigée par des hommes qu'on ne saurait suspecter d'appartenir au mouvement féministe. Elle s'inscrivait dans un cycle d'événements internationaux décennaux organisés par l'ONU sur le thème des femmes. Or, dès la Conférence de Mexico en 1975, certaines féministes avaient déjà dénoncé ce qu'elles percevaient comme une tentative de récupération de leur mouvement. Elles avaient alors organisé un forum des ONGs en dehors des événements officiels pour faire entendre leur propre voix. En 1995 en revanche, l'ONU était organisatrice, non seulement de la partie officielle-gouvernementale de la Conférence, mais aussi du Forum des ONGs.

Vision onusienne vs visions féministes

On ne saurait donc classer «Pékin» parmi les actions propres du mouvement féministe. Quid de ses résultats ? Certainement, de nombreuses féministes s'y sont battues pour faire entendre leurs propositions. De fait, l'ONU avait organisé la conférence comme l'aboutissement d'un processus «participatif», fomentant des rapprochements préalables entre des féministes, des ONGs de femmes, des ONGs mixtes et les instances gouvernementales ad-hoc dans chaque pays. Cependant, les féministes présentes à Pékin ne possédaient nul «mandat» collectif d'un mouvement, sinon celui de leur ONG². Dans certains pays, même, les thèmes de la Conférence et les mécanismes de «participation» avaient été critiqués pour leur décalage par rapport aux problématiques concrètes des femmes et aux priorités du mouvement féministe local. C'était le cas notamment en Amérique Latine, où depuis la sixième rencontre féministe continentale de 1993 au Salvador, un courant «autonome» dénonçait notamment la main-mise de l'Agence interaméricaine de développement (AID), agence de coopération du gouvernement nord-américain, historiquement stigmatisée dans la région pour son rôle anti-insurrectionnel et son implication dans les campagnes de stérilisation massive de femmes sur le processus de préparation du Forum des ONGs (Falquet, 1997 et à paraître).

Ceci posé, examinons les résultats de Pékin - *empowerment*, *mainstreaming* et micro-crédit pour les femmes. •

¹ Bien que ces institutions, énormes bureaucraties particulièrement complexes, ne puissent être confondues et présentent de profondes contradictions internes, nous les considérerons ici comme faisant partie d'un même système pour un ensemble de raisons.

² Cette notion étant pour ainsi dire étrangère au féminisme. La question de la représentativité et des mécanismes de prise de décision dans le mouvement féministe - comme dans beaucoup d'autres - mériterait une discussion beaucoup trop longue.

Empowerment: de quel pouvoir parle-t-on?

La déclaration de Pékin, dans son épigraphe 13, présente l'*empowerment* des femmes comme une stratégie-clé du développement : « L'*empowerment* des femmes et leur pleine participation dans des conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société, incluant la participation aux processus de décision et l'accès au pouvoir, sont fondamentaux pour l'obtention de l'égalité, du développement et de la paix ». Cependant, ce terme d'*empowerment* (prendre/recevoir/gagner du pouvoir) est utilisé d'une manière si large qu'il perd souvent tout sens. Il n'existe d'ailleurs pas de consensus clair autour de sa signification.

JULES FALQUET

On peut trouver les premières références à l'*empowerment* dans le radicalisme Noir nord-américain des années soixante et dans le travail communautaire de « conscientisation » inspiré notamment par Paolo Freire au Brésil puis dans de nombreux pays du Sud. Dans la foulée du « féminisme des secteurs populaires » latino-américain et caribéen, cette notion a été reprise par « glissement » par un certain nombre d'ONGs et de réseaux. Selon une de ses promotrices fameuses, Naila Kabeer, l'*empowerment* reflète la capacité et la volonté des exclu-e-s de définir les priorités du développement « à la base » (Kabeer, 1994).

Dans son acception actuelle, l'*empowerment* prend à rebrousse-poil les analyses qui présentent les femmes en situation de « non-pouvoir » - jugées trop statiques et victimistes -, pour focaliser l'attention sur des luttes de résistance, de subversion et de transformation progressive de cette situation. Concrètement, l'*empowerment* des femmes devrait avoir lieu en leur permettant un meilleur contrôle sur les ressources matérielles et non-matérielles, tout en élevant leur « estime d'elles-mêmes » (Moser, 1989), pour leur permettre d'exercer un plus grand « pouvoir-capacité ».

Cependant, on peut voir clairement les deux principaux obstacles auxquels cette démarche ne peut manquer de se heurter : d'abord la notion de pouvoir sur laquelle elle repose, ensuite plus prosaïquement, la question des ressources matérielles.

En effet, la notion d'*empowerment* balaie la notion wébérienne du pouvoir comme un « jeu à somme nulle » pour une notion plus foucaldienne du pouvoir comme un « jeu à somme positive » (López Méndez, 2000). Que certaines féministes suivent cette piste indique à la fois l'influence croissante du discours post-moderniste et un fond de naturalisme qui veut que les femmes ne puissent faire qu'un « bon usage » du pouvoir, au lieu d'adopter une stratégie plus agressive qui consisterait soit à chercher à renverser les termes du système patriarcal, soit à le détruire purement et simplement. Du côté matériel ensuite, il semble difficile que les femmes puissent obtenir une « plus grande part » des ressources et des richesses « toutes choses égales par ailleurs ». Les fortes résistances de nombreux hommes en sont le meilleur indice : s'ils n'avaient que leurs chaînes à perdre, comment expliquer qu'ils n'aient pas encore cédé la moitié du pouvoir et des richesses aux femmes ?

C'est pourquoi l'*empowerment* tel qu'il est préconisé



ressemble moins à une prise de pouvoir collective par les femmes, une notion de plus en plus présentée comme obsolète, comme le rappelle Wendy James (James, 1999), qu'à un octroi, d'en haut, de certaines parcelles de pouvoir. Les indicateurs de cet *empowerment*, tels que mesurés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le montrent bien. En effet, son Indice de « potentiation du genre » (IPG), mesure deux et seulement deux données, particulièrement contestables : la proportion de femmes parlementaires et la proportion de femmes « professionnelles » et techniciennes. La première réduit précisément le pouvoir à sa plus « simple » expression, tout en légitimant celle-ci et en écartant toute mesure de pouvoirs plus quotidiens ou situés dans d'autres sphères (syndicat, association, foyer...). La deuxième présente encore plus de défauts. D'abord, elle néglige complètement les différences de salaires et de statut qui existent entre femmes et hommes, même dans d'équivalentes professions « prestigieuses ». Ensuite, elle postule que l'obtention d'un meilleur revenu est suffisante pour obtenir plus de pouvoir. Enfin, elle mesure des avancées purement individuelles.

Une notion individualiste et psychologisante

Le caractère très individualiste de l'*empowerment* tel qu'il est majoritairement pratiqué à l'heure actuelle constitue une autre limitation, très importante, de cette stratégie. Sans entrer dans les détails, que nous avons abordés à travers l'exemple des groupes de femmes au Salvador, signalons qu'elle repose généralement sur une notion d'autonomie individualiste qui pose problème. En effet, on est loin désormais des « groupes de prise de conscience » issus du mouvement des femmes, qui allaient dans le sens d'une analyse collective de l'oppression et de l'exploitation des femmes. On se trouve plutôt dans une dynamique psychologisante qui lie identité et pouvoir dans un travail individuel d'élévation de « l'estime de soi » (Falquet, 1997).

Ainsi, même s'il peut être « tiré » dans des sens plus ou moins transformateurs, l'*empowerment* des femmes tel qu'il est préconisé depuis Pékin semble plutôt s'orienter vers des stratégies individualistes de la part des femmes, et top-down de la part des institutions internationales, qui n'envisagent par de perdre le contrôle in fine de cette dynamique (Madrigal & al., 2000). »

Mainstreaming: de quel courant principal parle-t-on ?

JULES FALQUET

La notion de *mainstreaming*, qui signifie «intégration au courant principal» du développement, semble moins problématique. Bien souvent, les projets de développement concernant les femmes ont été ponctuels, marginaux, de taille extrêmement modeste, en comparaison des grands projets «généraux» dans lesquels les besoins et les intérêts des femmes n'étaient jamais pris en compte et qui, par voie de conséquence, pouvaient même leur être tout à fait défavorables. Un cas d'école est constitué par les projets d'agriculture «moderne» et éventuellement irrigués pour l'exportation, destinés à fournir de meilleurs revenus monétaires aux familles. Dans les faits, ces projets sont réalisés presque exclusivement par des hommes et pour leur propre bénéfice, en rognant sur les terres cultivées par les femmes et en utilisant l'eau dont elles ont besoin. Aux femmes, on propose ensuite... un micro-projet de potager pour nourrir les enfants de l'école. Face à de tels projets de «développement» presque caricaturaux, l'idée du *mainstreaming* semble on ne peut plus raisonnable. Il s'agit tout simplement d'introduire une perspective de genre dans l'ensemble des projets de développement, c'est-à-dire de prévoir ce que chaque projet apporte aux femmes et aux hommes, pour faire en sorte que le projet ne bénéficie pas aux uns au détriment des autres, mais qu'au contraire, il permette une plus grande équité dans les rapports sociaux entre femmes et hommes.

Réorienter les budgets des agences internationales ?

Pour être efficace, le *mainstreaming* doit intervenir à toutes les étapes des projets, depuis leur conception jusqu'à leur évaluation, en passant bien entendu par leur réalisation. Pour cela, il est nécessaire que des femmes/personnes formées à la perspective de genre participent à l'ensemble du processus, aussi bien dans les agences financières que dans les ONGs et bien entendu sur le terrain. Cela suppose que les femmes destinataires des projets aient une formation ou des capacités suffisamment développées pour pouvoir formuler leurs besoins, leurs stratégies et leurs critiques à toutes les étapes du processus. Cela suppose également que les hommes se prêtent à l'exercice, à toutes les étapes également. Si le *mainstreaming* était appliqué pleinement, beaucoup de choses devraient être remises en cause. Par exemple, les agences de coopération devraient réorienter profondément leurs budgets, les agences et les «bénéficiaires» devraient non seulement inclure des femmes dans toutes leurs structures mais accorder une réelle attention à leurs propositions ou à leurs exigences. Par ailleurs, pour planifier puis évaluer les projets, il faudrait disposer de méthodologies et d'outils «sensibles au genre», qui sont encore souvent au stade d'ébauche. Une étude sur l'inclusion de la perspective de genre dans la coopération au développement, menée dans quatre pays européens par l'association française Femmes et développement, montre que l'on est encore très loin d'une réelle application de la plate-forme de Pékin dans ce sens, en France notamment (AFED, 2000).

En dehors des difficultés pratiques qui se posent pour mettre en application le *mainstreaming*, il faut soulever deux critiques plus profondes. La première est que le *mainstreaming* risque fort de faire disparaître les projets spécifiquement destinés aux

femmes, que l'on peut comparer aux mesures d'«action affirmative» prises en faveur de toutes sortes de groupes «minoritaires» ou opprimés. A moins de pouvoir prouver que les inégalités ont disparu, ou mieux encore, que les causes de ces inégalités ont été supprimées, il est très prématuré de suspendre de telles mesures. Au lieu d'améliorer ce type d'actions spécifiques, en réfléchissant sur leurs limites, la tentation est grande, avec le *mainstreaming*, de les évacuer complètement, malgré un certain nombre de caractéristiques qui peuvent être positives. Par exemple, l'échelle plus réduite de ce type de projets, si elle a été souvent critiquée, possède souvent l'avantage d'être plus économe en ressources et d'offrir moins de prise à la corruption ou aux dépenses somptuaires, en même temps qu'elle peut être plus adaptée au caractère souvent local des préoccupations des femmes et leur permettre un meilleur contrôle sur les événements.

Des résultats qui se font attendre

Ce qui amène à l'autre grande ligne de critique : le *mainstreaming* signifie «intégration au courant principal du développement». Mais quel est ce courant principal ? Non seulement il n'est pas identifié, mais surtout, il ne fait guère l'objet d'analyse dans la littérature qui promeut le *mainstreaming*. Or, non seulement le mouvement féministe a amplement critiqué les paradigmes successifs du développement, mais dans l'immense majorité des cas, les résultats positifs de ces projets de développement, pour les femmes comme pour les hommes, se font toujours attendre. Aujourd'hui, même le FMI reconnaît avoir commis des erreurs et les chiffres du PNUD ou de la Banque mondiale montrent que la pauvreté s'est considérablement aggravée dans le monde, en particulier là où les recettes du «développement» néolibéral ont été appliquées. Il est donc pour le moins étonnant qu'une partie des féministes se réjouissent que les femmes soient intégrées sans autre forme de procès dans ce processus et que le *mainstreaming* puisse en quelque sorte signifier un blanc-seing au paradigme dominant du «développement». •



Le micro-crédit dans l'intérêt de qui ?

JULES FALQUET

Le développement des micro-crédits pour les femmes s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, qui dans sa forme discursive a pris le tour d'une véritable croisade morale - le président de la Banque mondiale se rend tous les jours à son bureau « en pensant [qu'il est] en train de faire le travail de Dieu ». L'accès des femmes au crédit est un thème déjà ancien, soulevé notamment lors de la conférence de Nairobi en 1985 : il est certain que la plupart des femmes dans le monde subissent une discrimination injustifiable quand elles se voient refuser l'accès au crédit (ainsi qu'aux formations et aux aides techniques), souvent indispensable pour développer leur production, agricole notamment.

En attendant, la main tendue, les généreux banquiers

Cependant, la question est plus complexe car d'une part, les femmes sont loin d'être toutes dépourvues d'accès à des liquidités monétaires, d'autre part, s'endetter, avant d'éventuellement s'enrichir, c'est s'appauvrir, et enfin, derrière l'aspect charitable ou égalitaire du micro-crédit pour les femmes, les banques voient surtout d'énormes profits. A ce sujet, on se référera avec profit au passionnant travail d'Hedwige Peemans Poulet (Peemans Poulet, 2000). Celle-ci montre bien d'abord qu'il existe dans le monde un ensemble de systèmes d'épargne traditionnelle à vocation sociale et sans intérêt, souvent gérés par des femmes - notamment en Afrique sous la forme des Tontines -, qui leur permettent de disposer d'argent liquide quand elles en ont besoin. Il n'est pas innocent de présenter les femmes - du Sud - comme de malheureuses victimes passives qui attendent la main tendue qu'un banquier généreux s'intéresse à leur sort. Les micro-crédits accordés aux femmes, par contre, sont souvent assortis de taux d'intérêt élevés, parfois plus que les taux du marché comme dans le cas de la Grameen Bank. Pourtant, toutes les études le prouvent : les femmes sont d'excellentes débitrices, capables de se saigner à blanc pour rembourser les prêts. C'est pourquoi Peemans Poulet souligne que les principaux bénéficiaires de ces micro-crédits sont plutôt à rechercher du côté des banques, qui espèrent ainsi drainer à leur profit au moindre risque les sommes considérables que génère l'épargne traditionnelle. Elle souligne également que la Grameen Bank, qui fait par ailleurs campagne pour la privatisation des services publics et la disparition de la protection sociale au Bangladesh, réutilise aussitôt l'argent gagné pour investir dans de très lucratives assurances de santé, d'éducation et de retraites. Ce n'est sans doute pas un hasard si d'autres acteurs impliqués dans la privatisation (en particulier les Etats-Unis et l'AID, déjà évoquée) appuient avec enthousiasme les politiques de micro-crédits.



Peemans Poulet évoque aussi les conditions d'attribution de ces crédits, parfois assortis d'obligations tout à fait déplacées, comme répéter les seize commandements de la Grammen Bank : «Discipline, unité, courage, travail, c'est ce qui fait notre vie. [...] Nous veillerons à avoir une famille de petite taille. Nous dépenserons peu, nous veillerons à notre santé. Nous veillerons à ce que nos enfants et l'environnement soient propres. Nous construirons et utiliserons des latrines...». Si tous les programmes de micro-crédit ne sont pas aussi choquants, il n'en reste pas moins que l'angoisse de devoir rembourser la dette par tous les moyens ne fait qu'alourdir les charges matérielles et morales multiples qui pèsent sur les femmes.

Par ailleurs, des études de cas plus fines montrent que la question de l'argent n'est pas toujours le principal obstacle pour que les femmes puissent travailler et obtenir des revenus. Ainsi, un passionnant article de Penelope A. Roberts sur les femmes rurales d'Afrique de l'Ouest montre que le principal goulot d'étranglement pour les petites entreprises de femmes est constitué par les règles sociales qui les empêchent d'avoir accès à une main-d'œuvre suffisante (Roberts, 2001). Réduire toutes les difficultés des femmes à des problèmes purement monétaires est donc un raccourci trompeur.

Et les racines de la pauvreté ?

Enfin, bien qu'ils soient souvent assortis de l'obligation d'un encadrement collectif, les micro-crédits sont attribués la plupart du temps de manière individuelle. C'est là une des critiques les plus profondes que l'on peut faire à cette tentative de résolution de la «pauvreté» des femmes. En effet, elle renforce la recherche de solutions individualistes, quand l'action collective serait probablement beaucoup plus efficace, non seulement pour échapper à la pauvreté, mais surtout pour combattre les racines de cette pauvreté, que de nombreux observateurs s'accordent de plus en plus à analyser comme un appauvrissement des femmes découlant directement de l'application des politiques d'ajustement structurel. Comme l'analyse Silvia Federici : «Des millions de personnes [de femmes], en Afrique, en Asie et en Amérique latine ne seraient pas devenues dépendantes de l'économie mondiale pour leur survie si elles n'avaient pas perdu tous leurs moyens de subsistance à la suite d'une guerre ou d'un «ajustement économique.» (Federici, 2002) Le micro-crédit apparaît alors en bout de chaîne, comme une mesure d'accompagnement de politiques de dépouillement des terres, des ressources naturelles et des systèmes de services publics, comme une soupape de sécurité qui accompagne la mise en place de l'économie néolibérale globalisée, bien plus qu'elle n'en attaque les effets. »

Réaction de la Direction pour le développement et la coopération suisse (DDC)

«Entre nos analyses du Nord et la réalité au Sud, il y a souvent un écart»

Chrystel Ferret est Chargée d'intégrer l'aspect genre aux programmes mis en place par la Direction pour le développement et la coopération suisse (DDC). Les programmes élaborés par la DDC doivent à la fois être équitables en ce qui concerne les sexes et ils doivent faire la promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANDRÉE-MARIE DUSSAULT

Globalement, êtes-vous d'accord avec les analyses de Jules Falquet et pourquoi ?

Tout ce qu'elle dit n'est pas faux. Cela dit, ses positions sont clairement militantes et elles me semblent très connotées Amérique latine. Or, la situation n'est pas la même dans tous les pays. J'ai beaucoup travaillé en Afrique et les choses ne se passent pas de la même façon là-bas. C'est vrai que pour la Banque mondiale et le Fond monétaire international, les mesures liées à la promotion des femmes s'inscrivent dans des politiques plus globales ayant des buts très clairs qui ne vont pas toujours directement dans le sens des intérêts des femmes. Par rapport à l'analyse que fait Jules Falquet de la Conférence de Pékin, celle-ci a été montée par les Nations-Unies, certes, mais il y a tout de même eu des avancées indéniables depuis. D'abord, la problématique genre a été rendue visible au grand public. Ensuite, la Conférence a donné un cadre et une légitimité aux femmes de nombreux pays pour qu'elles puissent mieux défendre leurs intérêts auprès des instances nationales. Elle a donné du poids aux femmes au niveau du dialogue politique : des délégations féminines se sont rendues à leurs parlements respectifs en rapportant les décisions prises à Pékin et en exigeant des changements auprès de leurs gouvernements. Je pense que la Conférence a servi de levier et certains pays ont été obligés d'agir en faveur des femmes. Par ailleurs, depuis Pékin, le réseau féministe est sans aucun doute beaucoup plus actif. J'ajouterais aussi que les politiques économiques globales libérales adoptées par les organisations financières internationales n'affectent pas seulement les femmes : elles ont un impact aussi important sur les hommes que sur les femmes. La précarité touche autant les uns que les autres. En revanche, il est vrai que les femmes en souffrent davantage de par leur statut. L'augmentation des inégalités stimule les conflits et le repli identitaire et cela a un impact direct sur la violence domestique et le statut des femmes. On l'a vu au Kosovo et partout ailleurs.

Par rapport au concept d'empowerment, êtes-vous d'accord avec l'idée selon laquelle il est employé de façon si large qu'il perd de son sens ?

Jules Falquet a raison de souligner la confusion autour du concept d'*empowerment*. Il en existe mille définitions et selon qui parle, la perception de ce qu'il représente peut varier considérablement. Il peut effectivement être interprété comme étant une approche top-down qui signifie que depuis le haut de la hiérarchie, on concède du pouvoir à la base. A la DDC, notre conception de l'*empowerment* part du principe selon lequel le pouvoir ne se donne pas, il se prend. Notre approche consiste à mettre en avant une perspective de genre où le pouvoir doit se négocier entre femmes et hommes. Il s'agit pour la DDC d'outiller les femmes du Sud pour qu'elles puissent elles-mêmes trouver des stratégies pour renforcer leur pouvoir. Nous faisons aussi des efforts pour faire accepter aux hommes que les femmes travaillent, qu'elles doivent être présentes dans les parlements et qu'ils doivent prendre leurs responsabilités en participant aux tâches de reproduction. Tant qu'il n'y aura pas un transfert de rôle, la situation ne pourra pas changer.

Jules Falquet explique que le fait de gagner un revenu n'est pas suffisant pour gagner en pouvoir, en *empowerment*. Certes, il y a plusieurs facteurs, variant selon les différents contextes, menant à plus d'*empowerment* : il y a la capacité de mobilité, les droits, l'étendue des réseaux, le statut foncier, la coutume, etc. Le revenu en est un parmi d'autres, mais dans beaucoup de contextes, il n'est pas négligeable. Souvent, lorsque les femmes ont de l'argent, elles peuvent mieux faire entendre leur voix et réclamer davantage de pouvoir. Quant à la critique concernant le caractère individualiste de l'*empowerment*, celle-ci est très connotée Amérique latine où la solidarité collective est très développée. La solidarité collective a ses limites ; la dynamique sociale est parfois complexe. En Afrique par exemple, la conscience collective est fondée sur la famille ou sur l'ethnie plutôt que sur l'identité de genre. Dans les sociétés très hiérarchisées, ce sont des femmes leaders qui arrivent à faire changer les conditions d'une majorité de femmes. Celles-ci passent nécessairement par un processus individuel pour y arriver. Ce n'est pas toujours facile, ni possible, de se mettre toutes ensemble.

Concernant le concept de mainstreaming, êtes-vous d'accord avec les idées selon lesquelles il induit une disparition des projets spécifiquement destinés aux femmes et que le courant principal ne fait pas l'objet d'analyse et de critique ?

Au-delà d'intégrer la variable genre aux programmes de développement, avec le *mainstreaming*, il s'agit de s'attaquer à la culture organisationnelle, au fonctionnement des grandes agences internationales, de renverser l'ordre patriarcal qui les caractérise. A la DDC, notre nouvelle politique veut que des femmes soient promues à des postes à responsabilités parce qu'on estime que pour pouvoir promouvoir les femmes dans le cadre de nos activités de développement et de coopération, on doit faire de même à l'interne. Il y a un lien étroit entre le fonctionnement interne de notre institution et les programmes qu'on développe. J'ai des collègues masculins pour qui l'évocation du genre revient à dire « pauvres femmes » et leur analyse s'arrête là. Ils ne comprennent pas que les femmes et les hommes vivent la réalité différemment. Ils pensent qu'ici, les femmes voient les choses de la même façon que les hommes. C'est donc important de les sensibiliser à l'interne pour pouvoir avancer sur le terrain. Concernant l'implantation du *mainstreaming* aux dépens des projets spécifiquement féminins, à la DDC, on analyse les programmes de développement dans une perspective de genre, de façon transversale, pour s'assurer que les projets rencontrent les intérêts des femmes et des hommes. Ensuite, on peut décider si on doit ou non mettre sur pied des projets s'adressant spécifiquement aux femmes ou aux hommes, car ceux-ci aussi peuvent être visés de manière spécifique : comme dans le cas des programmes de prévention de la violence domestique.

Quant au micro-crédit, pensez-vous qu'il est surtout intéressant pour les banques ?

Dire que le micro-crédit engraisse les banques me paraît exagéré, mais je ne sais pas ce qu'il en est exactement. Je sais que la Banque Grameen est contestée. En revanche, je sais qu'elle donne des résultats. Sur le terrain, les premières à demander du crédit, ce sont les femmes. Il y a certainement d'autres obstacles à leur émancipation, mais l'argent en est un déterminant. Cela dit, c'est vrai que les agences ont présenté le micro-crédit comme la panacée parce que les femmes remboursent, ce qui n'était pas le cas des hommes, auxquels s'adressait initialement le micro-crédit. Les femmes ont effectivement été arrosées de micro-crédit, parfois à des conditions draconiennes et dans certains cas, on leur disait même quoi en faire. Mais je ne connais pas de crédit qui fonctionne sans intérêts, qu'ils soient financiers ou sous une autre forme. Quant au crédit collectif, on ne peut pas obliger les gens à se mettre ensemble s'ils ne le sont pas. Entre nos analyses du Nord et la réalité au Sud, il y a souvent un écart, il faudrait demander aux bénéficiaires ce qu'elles en pensent. ◦

